

Arcep : « Accélérer le déploiement du FTTH »

En intervenant aux 7e Assises du très haut débit qui se tenait à la Maison de la chimie à Paris jeudi 4 juillet, **Jean-Ludovic Silicani** a apporté quelques précisions sur la situation des infrastructures de communication françaises.

Il a rappelé que 2 millions de logements étaient éligibles au FTTH (fibre à domicile) avec une croissance de 250 000 prises installées au premier trimestre. Si le rythme est maintenu, le parc s'étoffera de 1 million de nouvelles fibres connectées annuellement.

« Il faut encore doubler ce rythme pour arriver, d'ici 2025, à rendre éligibles tous les foyers, a précisé le président de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Ce régime de croisière pourrait être atteint en 2015. »

La mise en œuvre des déploiements des opérateurs privés (Orange et SFR essentiellement), désormais hors des zones très denses, et la concrétisation des premiers projets de réseaux d'initiative publique (RIP) FTTH par les collectivités contribueront à cette accélération.

Sachons reconnaître ce qui a déjà été accompli

Ces deux millions de logements fibrés annuellement à partir de 2015 (si tout va bien) viendront s'ajouter aux 8,4 millions de prises de Numericable ouvertes à la fibre optique (donc aux débits supérieurs à 30 Mbit/s, dont 4,7 millions à 100 Mbit/s).

Ainsi, pas moins de 30% des logements français peuvent

bénéficiaire d'un accès au très haut débit aujourd'hui. Un constat qui réjouit le régulateur : « *Il reste encore beaucoup à faire mais, dans un pays où la géographie est exigeante, et qui présente l'un des taux de couverture et de pénétration du haut débit parmi les plus élevés d'Europe, sachons également reconnaître ce qui a déjà été accompli par l'action conjointe des opérateurs publics et privés.* »

Il n'en reste pas moins que, si la France n'est pas en retard, elle ne figure pas parmi les premiers pays d'Europe en matière de très haut débit. Selon [le classement](#) établi par la Commission européenne, elle arrive 22e (sur 27) pour les connexions supérieures à 30 Mbit/s mais 9e au-delà des 100 Mbit/s en pourcentage d'abonnés.

En attendant la généralisation du FTTH, la montée en débit passera par l'exploitation de technologies alternatives. C'est le cas du VDSL2 dont [les expérimentations à grande échelle](#) ont démarré en juin en Dordogne et en Gironde avant une probable généralisation des offres à l'ensemble de la France en octobre.

4500 antennes 4G

Sur ce point, le président de l'Arcep a fustigé les critiques visant à qualifier l'autorisation du VDSL2 comme un frein déclaré à la fibre optique. « *Nous agissons dans un secteur qui connaît des progrès réguliers, sachons en tirer parti. Il y a place à la fois pour, à terme, le déploiement du FTTH sur tout le territoire et, à court et moyen termes, sur certaines parties du territoire, pour l'utilisation de la montée en débit et du VDSL, ou du satellite.* » C'est dit.

La mobilité constitue l'autre grand sujet du très haut débit avec le déploiement de la 4G. Selon Jean-Ludovic Silicani, « *la concurrence, plus intense désormais sur le marché mobile, a eu pour effet d'accélérer les déploiements* ». Au 1er juillet, plus de 4500 sites 4G ont ainsi été autorisés par

l'ANFR (Agence nationale des fréquences) mais à peine 1400 en service*. Un chiffre proche du néant un an auparavant.

On reste cependant encore loin des plus de 37 000 sites équipés en 3G qui couvrent le territoire. Une couverture dont le régulateur entend vérifier l'homogénéité sur le pays et invite, pour y parvenir, les opérateurs à avoir recours à la mutualisation des réseaux dans les zones moins denses, tant sur les réseaux mobiles que fixes. Ce sera, avec la construction d'un marché européen des télécoms, l'un des enjeux des prochaines années pour les opérateurs.

** Dont 882 par Orange, 285 chez SFR, 295 pour Bouygues Telecom et 14 (!!!) chez Free.*

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)

[Silicon.fr fait peau neuve sur iOS](#)